

**AVIS DE COURSE TYPE « VOILE LEGERE »  
2013-2016**



*Nom de la compétition :*  
*Inter Ligue MINI JI - Grade : 4*  
*Dates complètes : les 19 et 20 Mai 2013*  
*Lieu : Erdre La Grimaudière*  
*Autorité Organisatrice : ANCRE La Chapelle sur Erdre*



**1. REGLES**

- La régata sera régie par :
- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,<sub>1</sub>
  - 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
  - 1.3 les règlements fédéraux, Les règles de la classe ASPRO MiniJI, Le règlement sportif du Championnat de ligue 2012-13 et son annexe MiniJI.
  - 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes : **MiniJi**.
- 3.2 Les bateaux admissibles doivent se pré-inscrire en complétant le formulaire joint et en l'adressant, à [aso.ancre@neuf.fr](mailto:aso.ancre@neuf.fr) au plus tard le 15 mai 2013 en précisant, le cas échéant, leur participation à l'entraînement du samedi .
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - pour les coureurs éligibles, leur licence FFHandisport compétition s'ils souhaitent figurer au classement handisport.
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants : 6 € par coureur et par jour de régata ( à régler au moment de la confirmation d'inscription.

**5. PROGRAMME**

- 5.1 Confirmation d'inscription :  
Jour et date : 19/05/2013 de 9h00 à 13h00
- 5.2 Jauge et contrôles :  
Jour et date : pas de contrôle de jauge.
- 5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
19/05/2013	14h00	Toutes
20/05/2013	10h30	Toutes

Un briefing des participants aura lieu à **13h30**, devant le club house.

- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h30.

## **6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- disponibles à la confirmation des inscriptions le 19/05/2013
- affichées selon la Prescription Fédérales.

## **7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront de type : triangle ou banane, les schémas sont joints à l'annexe I aux IC types.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

## **8. CLASSEMENT**

- 2 courses devront être validées pour valider la compétition.
- 2 classements seront établis : - un classement scratch ( tous les coureurs)  
- un classement handisport ( coureurs éligibles)

## **9. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **10. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit : coupes conformément aux classements prévus.

## **11. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## **12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : **Club de L'Ancre le samedi de 14 à 18h au 02 40 29 71 62 Ou par mail : aso.ancre@neuf.fr**



# ANNEXE ZONE DE COURSES : REGATES QUILLARDS de SPORT : MINJI - ACCESS DINGHY

